

## Bachelier : instituteur primaire

|                                                                         |                           |                               |
|-------------------------------------------------------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 67 55 47 37                                               | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 65 40 41 48                                               | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES    |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 71 35 29 34                                               | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT |                           |                               |
| Tél : +32 (0) 69 67 21 00                                               | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 42 Citoyenneté                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                 |             |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                       | PEIM2B42PP                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                       | 2B                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS                                               | 2 C                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Lilian BREYNE</b> (lilian.breyne@helha.be)<br/>           Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be)<br/> <u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Marie-Eve DEMEURE</b> (demeureme@helha.be)<br/>           Clémence PIRET (clemence.piret@helha.be)<br/> <u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Carine LEPORCQ</b> (carine.leporcq@helha.be)<br/>           Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be)<br/> <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Dorothee DEBLIQUY</b> (dorothee.debliquy@helha.be)<br/>           Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 20                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à développer une attitude d'ouverture à la différence culturelle et à la dimension de genre et incite à se construire une position réflexive au sujet de différentes problématiques sociales et culturelles. Des notions fondamentales tel que la démocratie, la citoyenneté, la justice seront abordées au cours d'échanges, de consultations de documents, d'ateliers.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
  - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
  - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
  - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les**

**institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques

3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions

Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.2 Participer à des groupes ou des réseaux de recherche pour enrichir sa pratique traditionnelle

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**

5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

### **Acquis d'apprentissage visés**

- Comprendre et reconnaître la réalité de la diversité et développer une attitude réflexive.

- Anticiper les problématiques internes et externes à l'école et au métier d'enseignant en proposant un dispositif adapté.

- Prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B42PPA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 30 h / 1 C

PEIM2B42PPB Ouverture de l'école vers l'extérieur 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B42PPA Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre 10

PEIM2B42PPB Ouverture de l'école vers l'extérieur 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

Néant

## **5. Cohérence pédagogique**

Les différentes AA de cette UE concourent ensemble à l'acquisition des compétences travaillées au sein de cette UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Approche théorique et pratique de la diversité culturelle et la dimension de genre |                                                                                                |                 |             |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                                               | 6_PEIM2B42PPA                                                                                  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                                               | 2B                                                                                             | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                                       | 1 C                                                                                            | Volume horaire  | 30 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                         | <b>Laura MARTELLA</b> ( <a href="mailto:laura.martella@helha.be">laura.martella@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                                         |                                                                                                | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                              |                                                                                                | Français        |             |

## 2. Présentation

### Introduction

Dans le but de promouvoir une éducation plus égalitaire, le cours permet de développer des connaissances socioculturelles et de s'ouvrir à d'autres cultures. Il vise également à prendre conscience de la dimension de genre, en lien avec l'évolution de notre société.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du module, l'étudiant sera capable de :

- s'intéresser à la culture de l'autre, de se décentrer
- de se questionner sur des questions identitaires
- anticiper les problématiques inhérentes au métier d'enseignant et de proposer des pistes d'action adaptées
- développer une posture réflexive

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Notions de démocratie, citoyenneté, solidarité, stéréotype...en relation avec le milieu scolaire.

Des réflexions à propos de situations-problèmes liées au handicap, à l'intolérance, à la précarité, aux différentes cultures et morales.

Pratiques du débat démocratique en classe.

### Démarches d'apprentissage

Cours basé sur de nombreux échanges interactifs, supports vidéos et mises en situation.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Communication des attentes du cours dès les premières séances.

Echanges, discussions.

### Sources et références

Albums de jeunesse.

Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Disponibles sur ConnectEd.

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Suite aux divers activités et rencontres vécues dans le cadre du cours, l'étudiant produira une réflexion écrite.

L'échec d'une activité d'apprentissage n'est pas absorbant à l'UE et n'implique donc pas de devoir repasser l'autre AA réussie.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Ouverture de l'école vers l'extérieur                             |                                                                                             |                 |             |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|
| Code                                                              | 6_PEIM2B42PPB                                                                               | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc                                                              | 2B                                                                                          | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS                                                      | 1 C                                                                                         | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants | <b>Lilian BREYNE</b> ( <a href="mailto:lilian.breyne@helha.be">lilian.breyne@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                        |                                                                                             | 10              |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                             |                                                                                             | Français        |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours vise à ouvrir l'étudiant sur le monde qui l'entoure. Permettre à l'étudiant d'élargir sa vision de l'enseignement et des apprentissages aux structures extérieures. Interroger les différents partenaires qui entourent le monde scolaire. La thématique principale du cours d'ouverture tourne autour de la question de l'aide à la jeunesse

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de présenter, en groupe, un travail de recherche sur un partenaire à la scolarité des enfants.

C3. Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat

3.3. mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques

4.1. Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Réflexion sur des problématiques en lien avec le monde scolaire et liens avec la législation.

Ouverture vers l'extérieur de l'école.

Echanges de point de vue

#### Démarches d'apprentissage

Approche par situations-problèmes

Travaux en autonomie

Approche interactive

Vidéos

Travaux de groupe

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Pratiques formatives lors du cours

#### Sources et références

Notes de cours

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Sites internet

PowerPoints

Témoignages

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Travaux de groupes avec présentation orale. Présence obligatoire pour toutes les présentations afin d'effectuer un échange entre étudiants et un travail réflexif.

L'échec d'une activité d'apprentissage n'est pas absorbant à l'UE et n'implique donc pas de devoir repasser l'autre AA réussie.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Trv       | 100 | Trv       | 100 |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Aucun bilan de compétence n'est prévu dans cette UE. Un échec dans une seule des deux A.A de l'UE entraînant une seconde évaluation de cette A.A.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).